



LABEL ORIGINE FRANCAISE GARANTIE FIM

10 juillet 2014

afnor
CERTIFICATION

UN LOGO GRAND PUBLIC



AFNOR Cert. 12345



- **La marque France**
- **La Mission parlementaire**
- **Pro France**
- **Le Label Origine France Garantie**

UN PAYSAGE COMPLEXE



- **Les règles de l'OMC**
- **Communauté européenne, Commission européenne et CJCE**
- **Administrations françaises et Cour de cassation**
- **Les signes officiels français relatifs à l'origine géographique**

ELEMENTS DE CONTEXTE



« Plus des deux tiers des Français se disent prêts à payer plus cher un produit fabriqué en France afin de soutenir l'industrie de l'Hexagone où les faillites se multiplient »

Sondage réalisé pour Atol – Janvier 2013

« 77% des personnes interrogées estiment que le critère de fabrication française "est suffisamment important pour justifier de payer plus cher un produit. »

Étude Les Français et le Made in France - Janvier 2013



« Plus de 9 français sur 10 se prononcent en faveur de labels encore plus stricts que le Made in France »

IFOP/ Le Cèdre – Novembre 2012



AFNOR Cert. 12345
Île-de-France

LES DEUX CRITERES DU LABEL ORIGINE FRANCE GARANTIE

Des critères transparents et compréhensibles

- Accessible aux entreprises de tous secteurs et de toutes tailles
- Accessible aux produits industriels, naturels transformés ou non

Qui respectent les deux conditions suivantes* :

CRITERE ECONOMIQUE

Plus de 50% de la valeur du produit en sortie de fabrication doit avoir été acquise en France



CRITERE GEOGRAPHIQUE

Le lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles doit se situer en France

- **Produit naturel:** dont l'extraction ou la croissance doit être réalisée en France
- **Produit naturel transformé:** dont la transformation s'est déroulée en France
- **Produit industriel:** lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles

* : hors critères spécifiques des annexes techniques

ANNEXES SECTORIELLES



- **Annexes spécifiques (tous secteurs d'activités)**

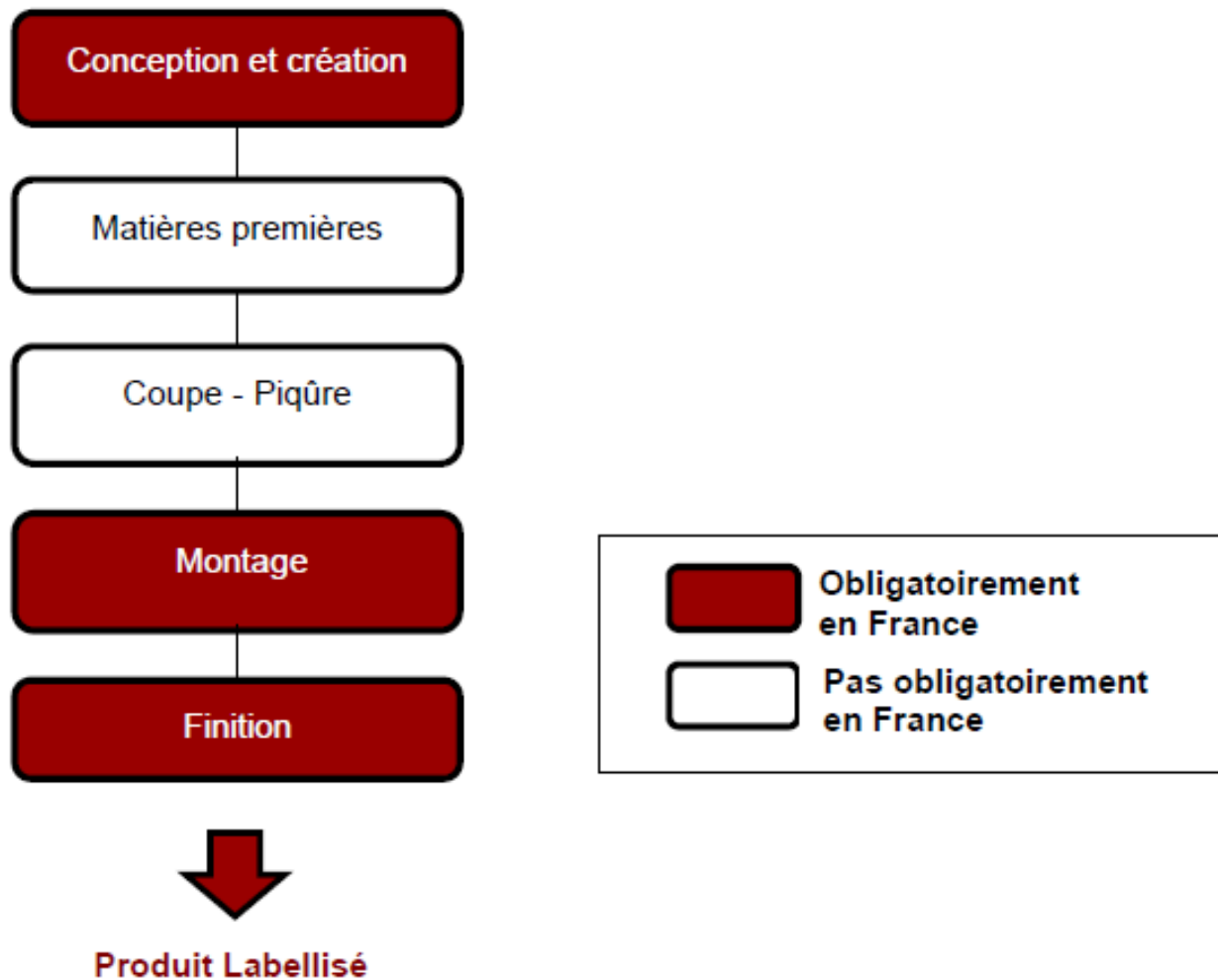
- ◆ TPE
- ◆ Fournisseur OFG

- **Annexes sectorielles**

- ◆ Agroalimentaire
- ◆ Textile
- ◆ Equipement électronique
- ◆ Chaussure
- ◆ Emballages plastiques
- ◆ Câbles et fils électriques
- ◆ Céramique
- ◆ Cosmétique
- ◆ Electroménager
- ◆ Matériel de transport
- ◆ Articles en papier – cartonnage – carton ondulé
- ◆ Menuiserie extérieure
- ◆ Lunetterie
- ◆ Prothèse dentaire
- ◆ Articles confectionnés
- ◆ Boissons rafraichissantes

Données au 27 janvier 2014

ANNEXE « CHAUSSURES »



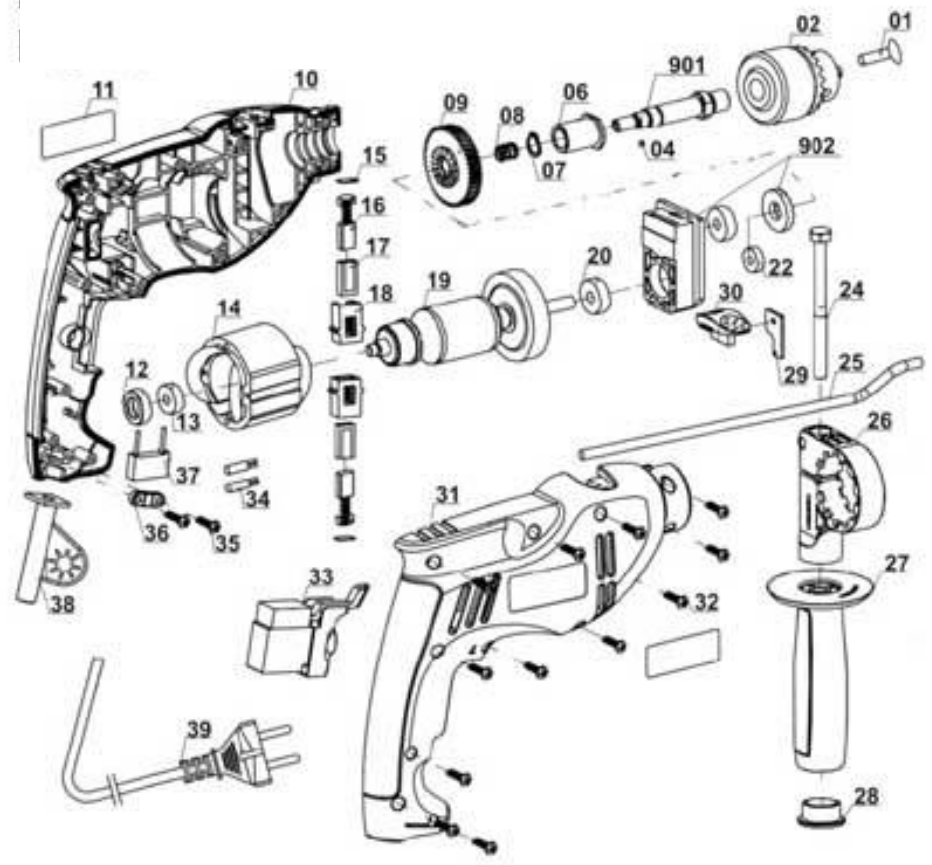


LE CRITERE ECONOMIQUE

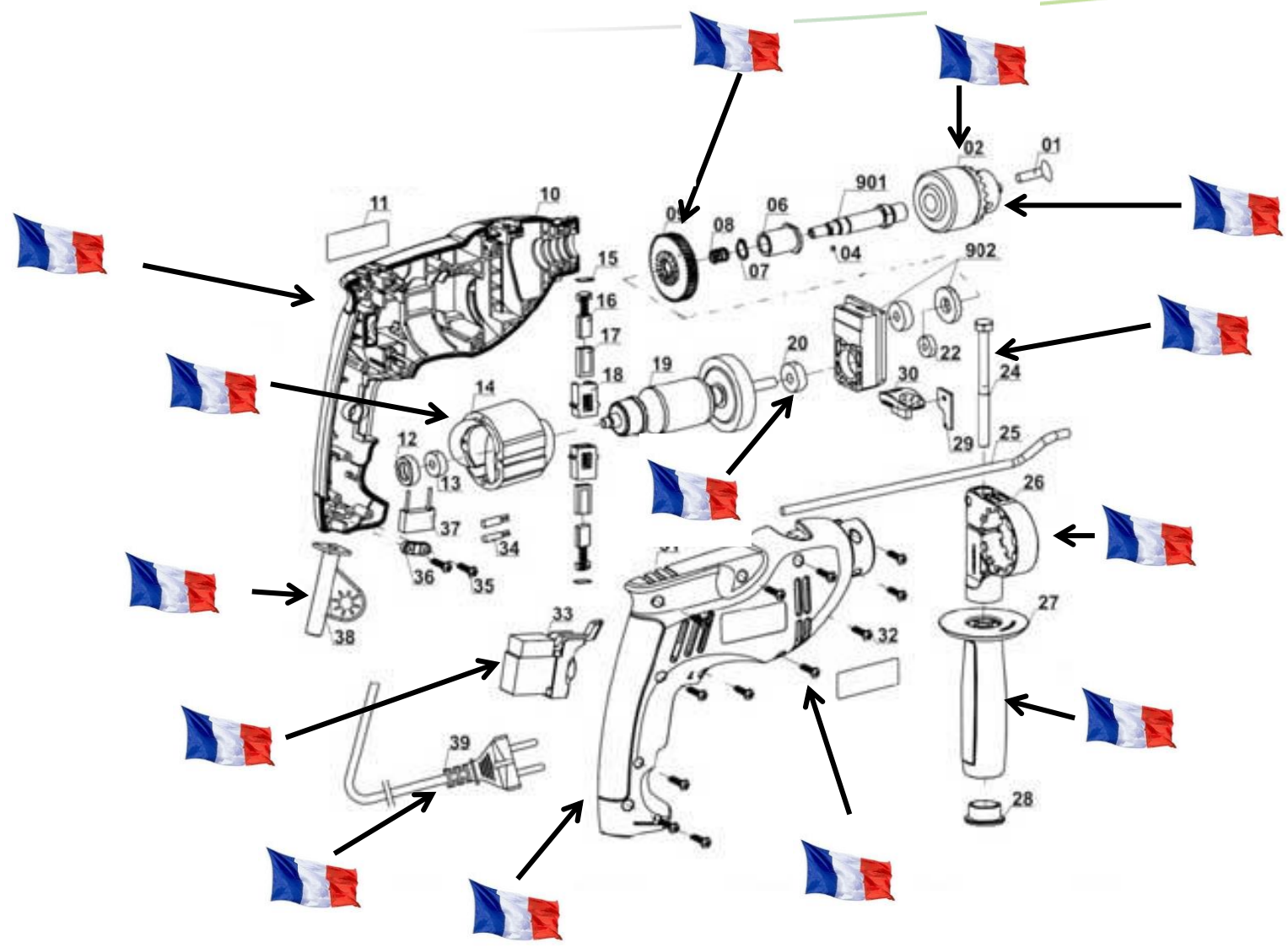
LES DEUX CRITERES FONDAMENTAUX



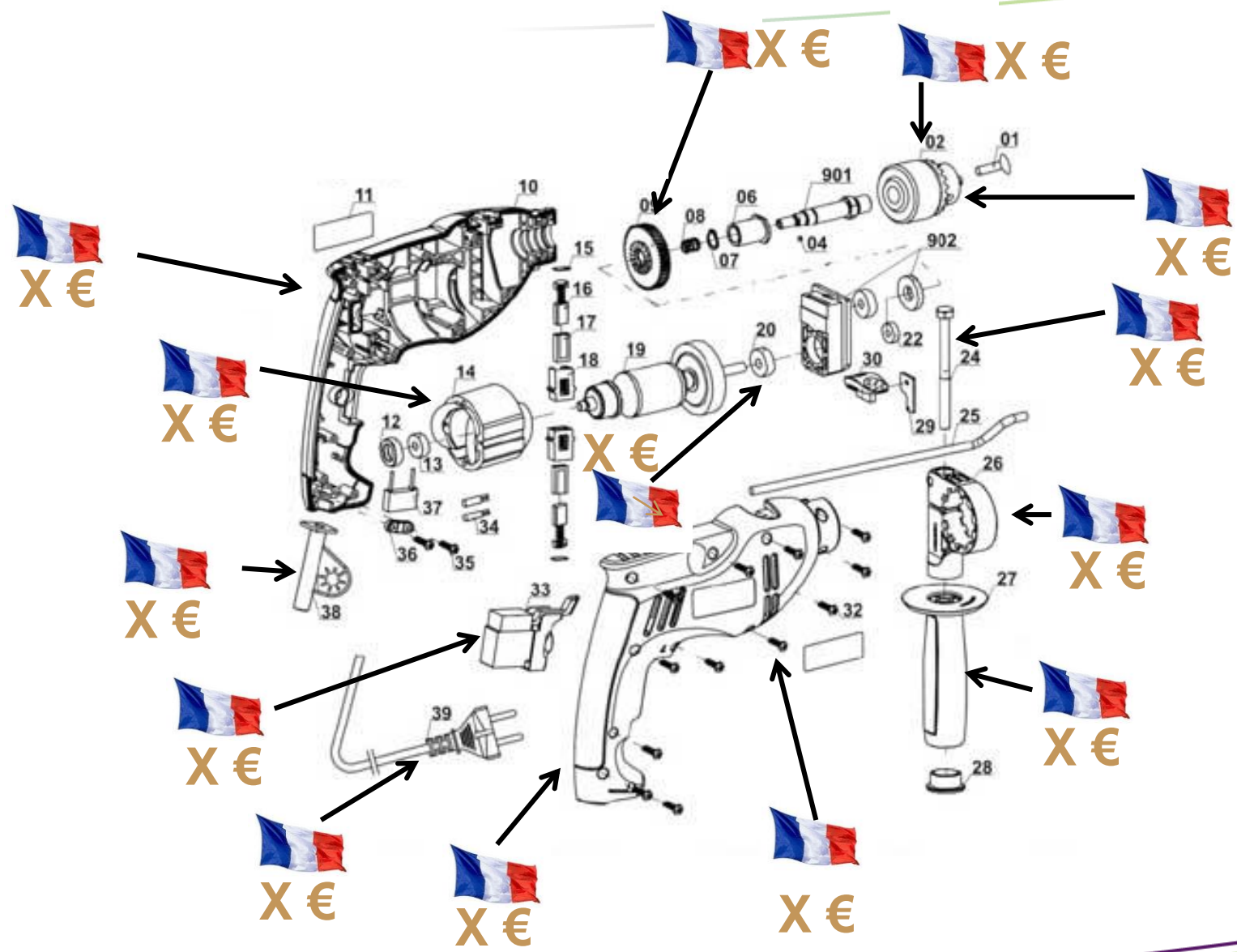
Plus de 50% du PRU doit être acquis en France



Plus de 50% du PRU doit être acquis en France



Plus de 50% du PRU doit être acquis en France



METHODE DE CALCUL DU PRIX DE REVIENT UNITAIRE (PRU)



● Coûts pouvant être inclus dans le calcul du PRU

◆ Coûts rapportés à l'unité

- Main d'œuvre
- Recherche et Développement (plafonnée à 10 % du PRU)

◆ Coûts pour lesquels la clé de répartition doit être précisée par le Demandeur et analysée par AFNOR Certification

- Amortissements, Maintenance du matériel, Nettoyage des locaux, Entretien des bâtiments, Brevets, Service juridique, Contrôle qualité, etc.
- Energie (électricité, gaz) → Présumée française à 100 %
- Eau → Présumée française à 100 %

● Coûts exclus du calcul du PRU (non nécessaires à la fabrication du produit)

- ◆ Commercialisation, Publicité, Marketing, Logistique, Garantie du produit, etc.

LES DEUX CRITERES FONDAMENTAUX

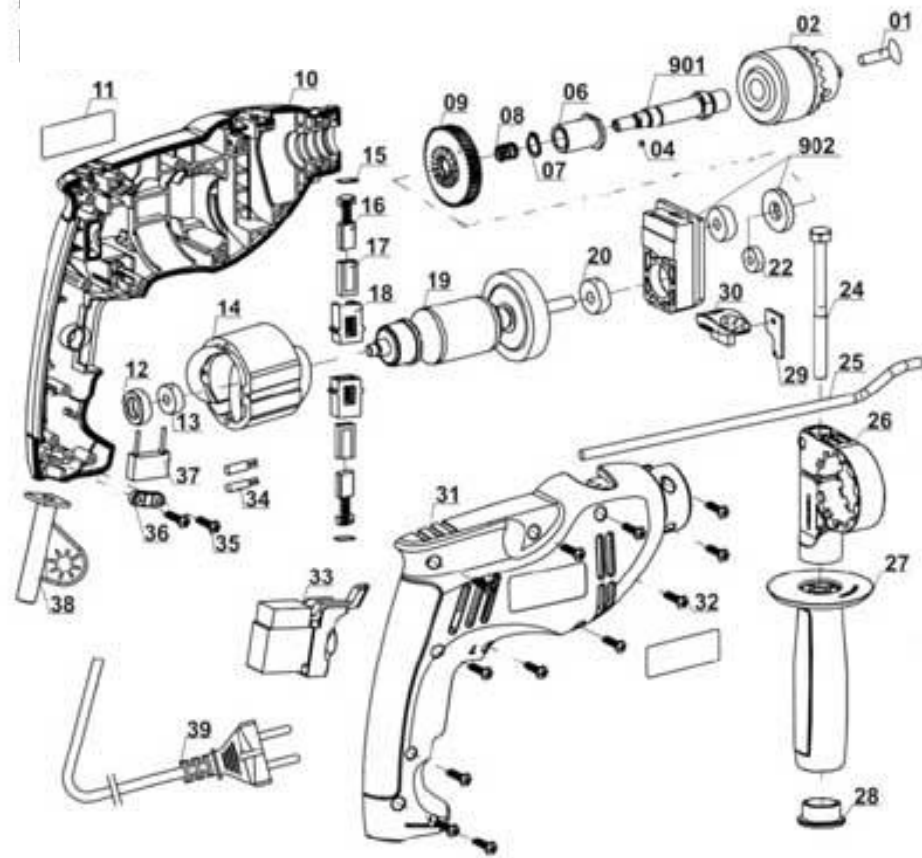


	Description	Origine Française	Quantité	Cout unitaire	Cout total	Origine Française	Cout Origine Française
Matière	socle	non	1	14 €	14 €	NON	
Matière	vis	oui	5	0,10	0,50 €	OUI	0,50 €
Frais							
R&D							
Cout total					A €		B €
% Origine France						X %	



LE CRITERE GEOGRAPHIQUE

LE CRITERE GEOGRAPHIQUE



LE CRITERE GEOGRAPHIQUE





Le processus de labellisation diffère selon que le candidat est une TPE ou non



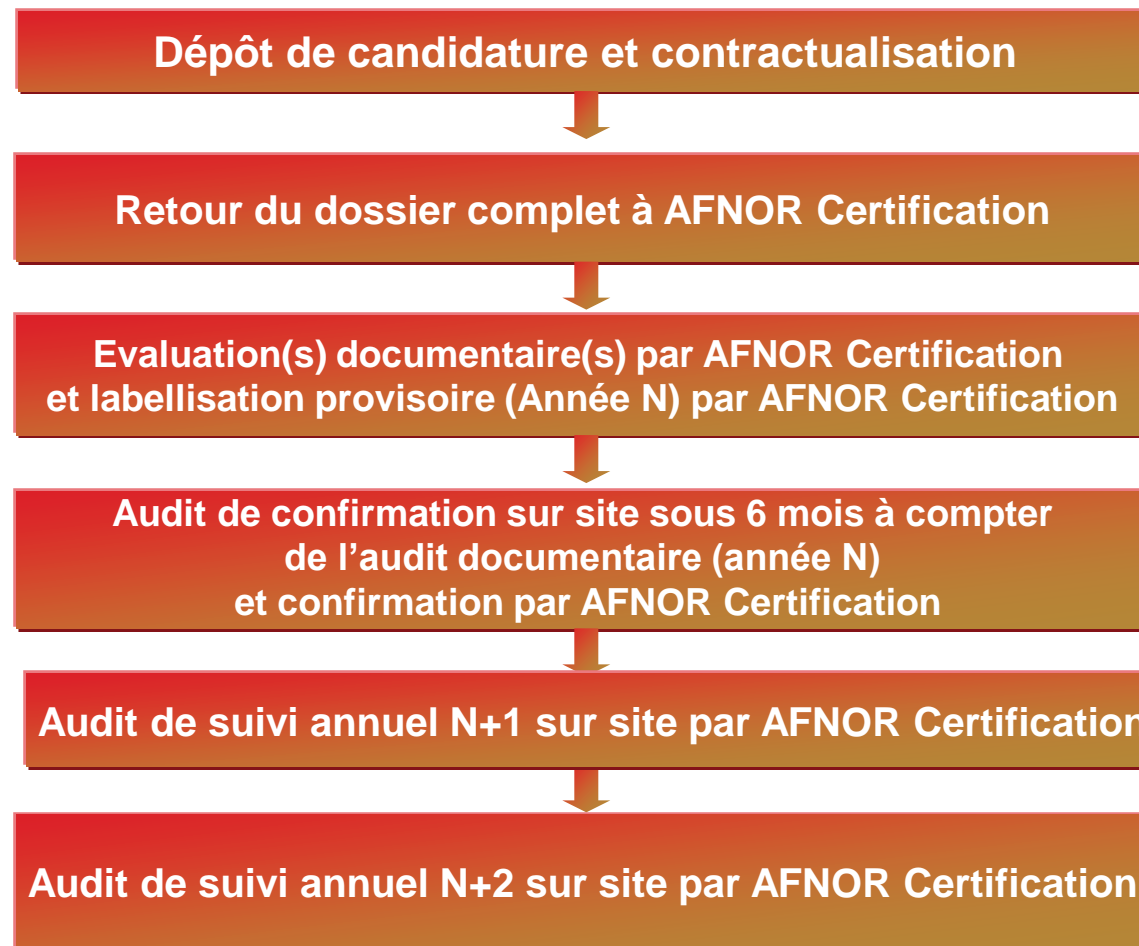
- **L'entreprise doit avoir :**
 - **Un seul site géographique**
 - **Moins de 10 collaborateurs**
 - **Un chiffre d'affaires annuel inférieur à 250 000 €**
 - **L'ensemble de ses produits candidats au Label**

LE PROCESSUS DE LABELLISATION ET DE DECISION

TPE



LE PROCESSUS DE LABELLISATION ET DE DECISION (HORS TPE)





- **Les produits titulaires du Label Origine France Garantie sont référencés sur une base de données nationale**
- **www.nosachatsfrancais.fr**

LE SYSTÈME DE RECONNAISSANCE ET D'ÉQUIVALENCE



- **Le Label Origine France Garantie peut reconnaître d'autres labels selon la nature de ces derniers : IGP, Label Rouge, AOC, etc ...**

UN LABEL DECLINABLE AU NIVEAU LOCAL



AFNOR Certification
Limoges

VILLE



AFNOR Certification
Haute-Vienne

DÉPARTEMENT



AFNOR Certification
Limousin

RÉGION



AFNOR Certification

FRANCE



- 1) Facturation des prestations
AFNOR Certification**
- 2) Redevance annuelle de la
marque en faveur de Pro France**

LES GAMMES DE PRODUIT



- Une gamme est un ensemble de produits finis ayant la même fonction principale et disponibles avec des caractéristiques mineures différentes, fabriqués sur un même site et ayant un processus de production similaire.
- Une gamme ne correspond pas nécessairement à une gamme commerciale. Elle correspond à un processus de fabrication propre, pour un niveau de prix de revient unitaire équivalent

TABLEAU DE REDEVANCE DE LA MARQUE



Montant annuel de la redevance annuelle de la marque Origine France Garantie

% de valeur ajoutée acquise en France Chiffre d'affaires des produits labellisés	50 à 75%	>75%	100%
	< 250 k€	250 €	250 €
250 k€ - 1M€	350 €	300 €	250 €
1 - 4 M€	600 €	500 €	400 €
4 - 20 M€	1 200 €	1 000 €	800 €
20 -100 M€	2 600 €	2 100 €	1 600 €
> 100 M€	5 000 €	4 000 €	3 000 €

La redevance annuelle de la marque, due par l'organisme titulaire pour ses produits concernés du Label à AFNOR Certification, est reversée à Pro France par AFNOR Certification.

Le montant annuel de la redevance est indexé sur l'indice Syntec.

Processus de devis en ligne

- a)** Pour les TPE ayant moins de 10 gammes

- b)** Pour les PME mono site pour moins de 5 gammes et pour la tranche de 6 à 10 gammes



- **Normalement opérationnel en septembre 2014**
- **Basé sur les contrats de travail de droit français**
- **Exclusions (bâtiment, restauration, grande distribution par internet, auto entrepreneur)**



LABEL ORIGINE FRANCAISE GARANTIE FIM

10 juillet 2014

afnor
CERTIFICATION